

2022-2027

EAU et AGRICULTURE

PROGRAMME D' ACTIONS

Aire d'Alimentation de Captage de l'Orne

Répondre à l'enjeu de préservation
de la qualité de l'eau



VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU



Agence de l'eau

eau
seine
NORMANDIE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Pourquoi préserver la qualité de l'eau ?

L'eau douce est une ressource vitale à partager. Elle est essentielle aux activités humaines et assure des fonctions fondamentales pour le maintien des écosystèmes agricoles et naturels. L'eau est également un enjeu de santé public majeur, d'où la nécessité de la préserver collectivement. Dans ce but, le fournisseur d'eau potable, Eau du bassin caennais, est chargé de mettre en place un programme d'actions.

Comment y arriver ?



Usine de la prise d'eau de l'Orne

Un programme pensé par les acteurs du territoire (élus, agriculteurs...) et les partenaires techniques et financiers

Le programme d'actions est composé de 3 volets :

- Le volet Connaissances
- Le volet Agricole
- Le volet Non-agricole

Cette plaquette concerne : le **volet Agricole**

Qui porte le projet ?



104 communes
347000 habitants

Le syndicat

Eau du bassin caennais



19 millions de m³ mis en distribution / an



17 aires d'alimentation de captage

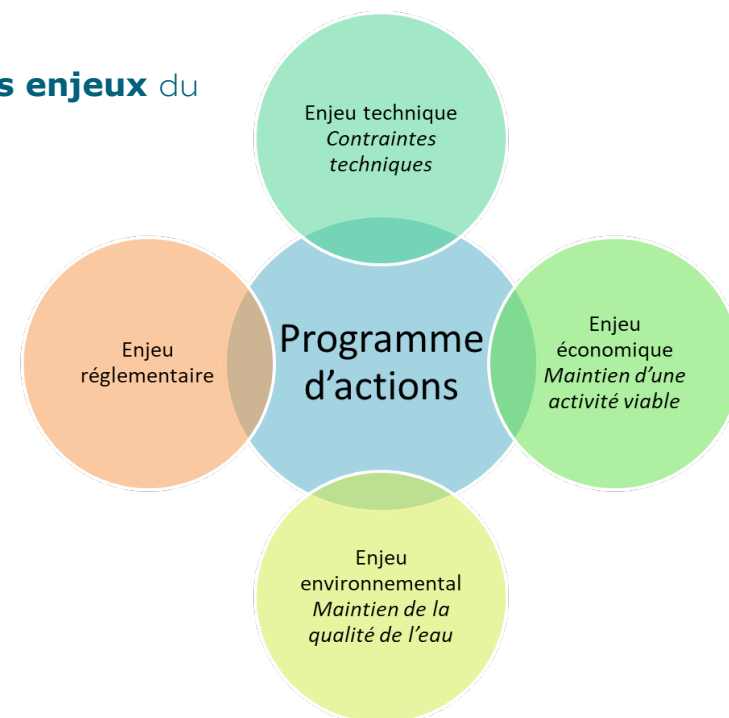


46 points de captage

Pourquoi participer au programme ?

- Pour répondre à l'enjeu majeur de la bonne qualité de l'eau :
 - En bénéficiant d'appuis techniques et financiers afin de réaliser des essais agricole dans le but de préserver l'eau
 - En étant accompagné dans le maintien ou vers le changement de pratiques agricoles
- Pour s'engager dans une démarche participative de préservation de la qualité de l'eau
- Pour améliorer la qualité de l'eau en réduisant la présence des molécules issues des produits phytosanitaires

Quels sont les enjeux du programme ?

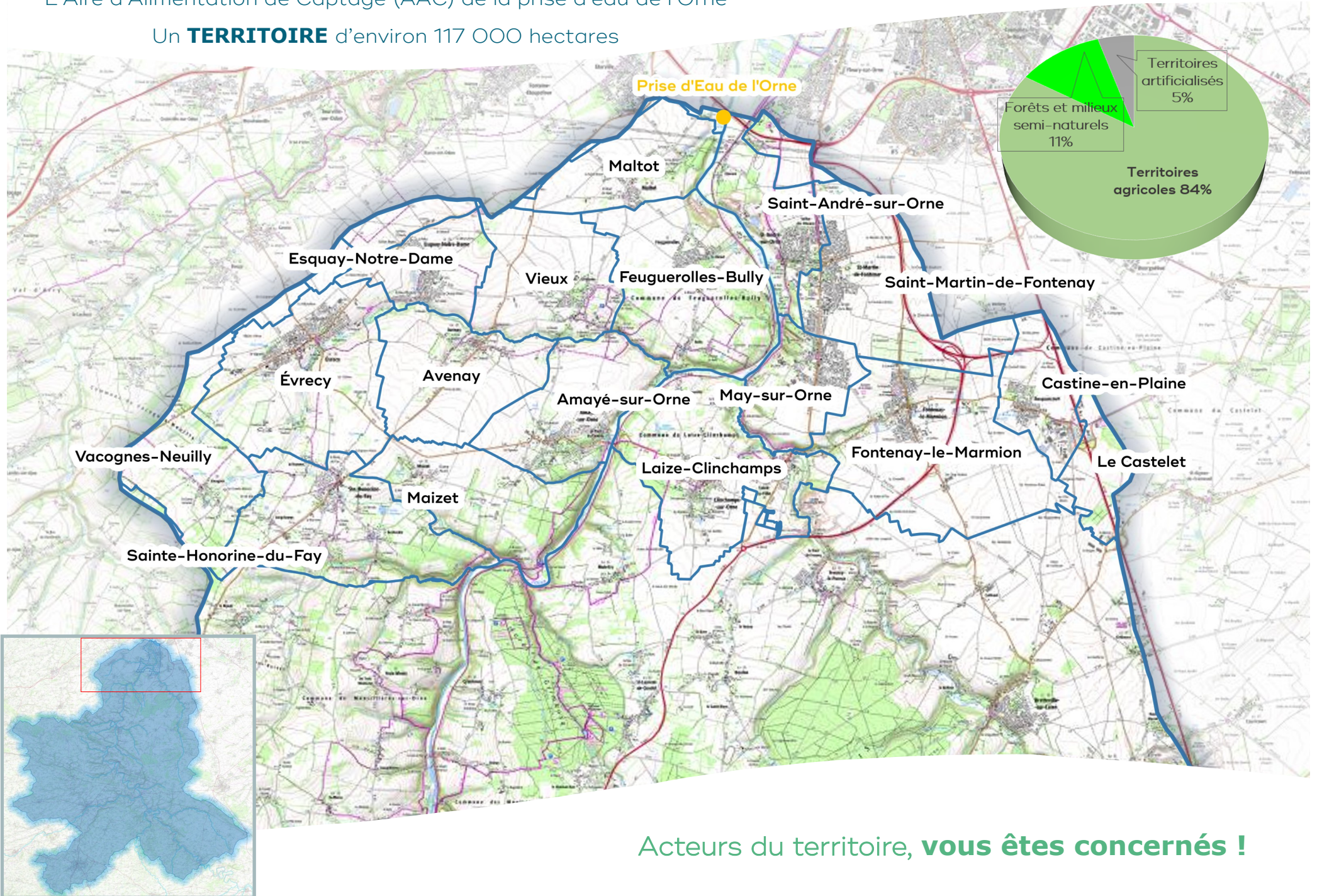


Les partenaires du territoire



L'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de la prise d'eau de l'Orne

Un **TERRITOIRE** d'environ 117 000 hectares



Acteurs du territoire, **vous êtes concernés !**

Soutenir et développer les circuits-courts

- Travailler conjointement avec les services de restauration collective
- Favoriser les produits locaux, bio, issus de systèmes herbagers
- Diffuser les aides et les informations sur cette thématique

Un usage des produits phytosanitaires maîtrisé pour une qualité d'eau retrouvée

Lutter contre les pollutions ponctuelles

- Réaliser un état des lieux des pratiques et des installations
- Accompagner les agriculteurs volontaires à la mise en place d'aires de lavage et de remplissage sécurisées
- Accompagner les agriculteurs volontaires à répondre aux appels à projets Ecophyto

Optimiser la consommation d'intrants phytosanitaires

- Développer les solutions alternatives
- Accompagner les cultures à bas niveaux d'intrants (BNI)
- Expérimenter de nouveaux assolements
- Diversifier les assolements pour allonger les rotations
- Limiter l'usage du métaldéhyde

Lutter contre l'érosion et le ruissellement

- Réaliser un diagnostic territorial sur les zones prédisposées
- Accompagner techniquement les agriculteurs volontaires à la mise en place de techniques d'hydrauliques douces (haies, mares, tampons, bandes enherbées etc.)

Accompagner le développement de l'agriculture biologique

- Des diagnostics individuels et un accompagnement technique pour la conversion à l'agriculture biologique (AB)
- Un groupe de travail d'agriculteurs volontaires pour échanger entre professionnels de l'agriculture biologique (AB)

45% de surface agricole en BNI sur le territoire

9% de surface agricole en AB sur le territoire

Mot du Président

Produire et distribuer une eau de qualité à tous les habitants du bassin de vie caennais fait partie des objectifs stratégiques d'Eau du bassin caennais. Tous les habitants sont concernés. C'est pourquoi, un travail a été mené collectivement, avec les acteurs des territoires, pour répondre à l'enjeu majeur de préservation de la ressource en eau tout en maintenant les activités existantes.

Nicolas JOYAU, Président d'Eau du bassin caennais

Le volet agricole du programme d'actions qui est mis en œuvre sur l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) de la prise d'eau de l'Orne s'adresse à tous les agriculteurs du territoire.

POUR TOUTES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Tél. 02 14 37 28 44

dce@caenlamer.fr



VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Site internet Eau du bassin caennais :
<https://www.eau-bassin-caennais.fr>